



Renforcement de la résilience et la cohésion sociale des populations vulnérables du Liptako Gourma (RECOLG)

Fiche d'étude de cas

Titre du cas : Conflit de succession de pouvoir au niveau de la fraction de Iboguilitane

Contexte d'intervention et problématique liés au cas d'étude (1 /2 page maximum)

Description du contexte dans lequel s'inscrit le cas d'étude ainsi que la problématique adressée :

- Contexte démographique socio-économique, politique, environnemental, donnant des éléments clés de lecture de la fiche.

Bref état de la situation (données factuelles ou statistiques sur le domaine d'étude) ;

- Valeurs socio-culturelles fondamentales (par exemple en ce qui a trait aux groupes de population ou aux pratiques visés par l'étude);
 - Décrire succinctement le problème visé par l'étude. Le lecteur doit comprendre quels problème(s) l'étude de cas permet de mettre en exergue
 - Explication de l'intérêt particulier de documenter sur le cas
 - Période couverte par l'étude (Préciser les dates de début et de fin de l'étude de cas, en identifiant l'événement ou la décision clé s'y rattachant).
-
-

Historique :

La fraction Iboguilitane est l'une des 18 fractions et villages de la commune de Tin Hama cercle d'Ansongo. Elle est issue de l'éclatement de la fraction Ezabzab en 2011. Sa population est estimée à plus de 1200 personnes dont 700 femmes vivant essentiellement en milieu rural de l'agriculture, l'élevage et le commerce de petits ruminants. A l'instar des autres communautés du Mali, dans la fraction Iboguilitane les liens socio-culturels fondamentaux sont basés sur les rapports pluriels de parenté et de cousinage à plaisanterie. Ce sur quoi reposait la cohésion sociale, socle qui permettait à la communauté de vivre en parfaite symbiose depuis la nuit des temps. Habituellement, la succession au chef se fait par descendance et par le droit de naisse et validé par le conseil de fraction.

Courant 2011 à la suite d'une très longue maladie, décède à Niamey au Niger le chef traditionnel, patriarche et fondateur de la fraction Iboguilitane. Son fils aîné, résidant à Tin Hama a prétendu être le successeur, soutenu dans cette posture par sa famille et certains de ses proches. La fraction restera sans véritable leader/chef consensuel et reconnu de toute la communauté jusqu'en 2016. Les recherches de solutions conduiront à une initiative de mise en place d'un conseil de fraction composé de cinq (5) conseillers qui désignera une autre personne pour diriger la fraction. C'est alors que naîtront tensions, dissensions et mésententes qui conduiront à une forme de fracture en deux tendances sur la gestion administrative de la fraction.

En 2017, le cousin aîné du fils, a été proposé par les conseillers (autorité légitime) de la fraction Iboguilitane comme son chef et entériné par l'administration la grande surprise du fils aîné du patriarche. Cependant cette nouvelle décision de l'administration sera à nouveau contestée par le fils du patriarche décédé qui se considère comme l'héritier légitime de son père. Cette controverse aurait pu être relativement simple à résoudre si l'administration publique exerçait toujours dans la circonscription. En effet les représentants de l'État ayant été progressivement ciblés et menacés par les groupes armés non étatiques se sont délocalisés à Ansongo ou Gao. A défaut d'une solution ni négociée (médiation, conciliation) encore moins une décision administrative de l'autorité publique, les tensions se sont amplifiées davantage pour évoluer vers un conflit ouvert entre les deux groupes.

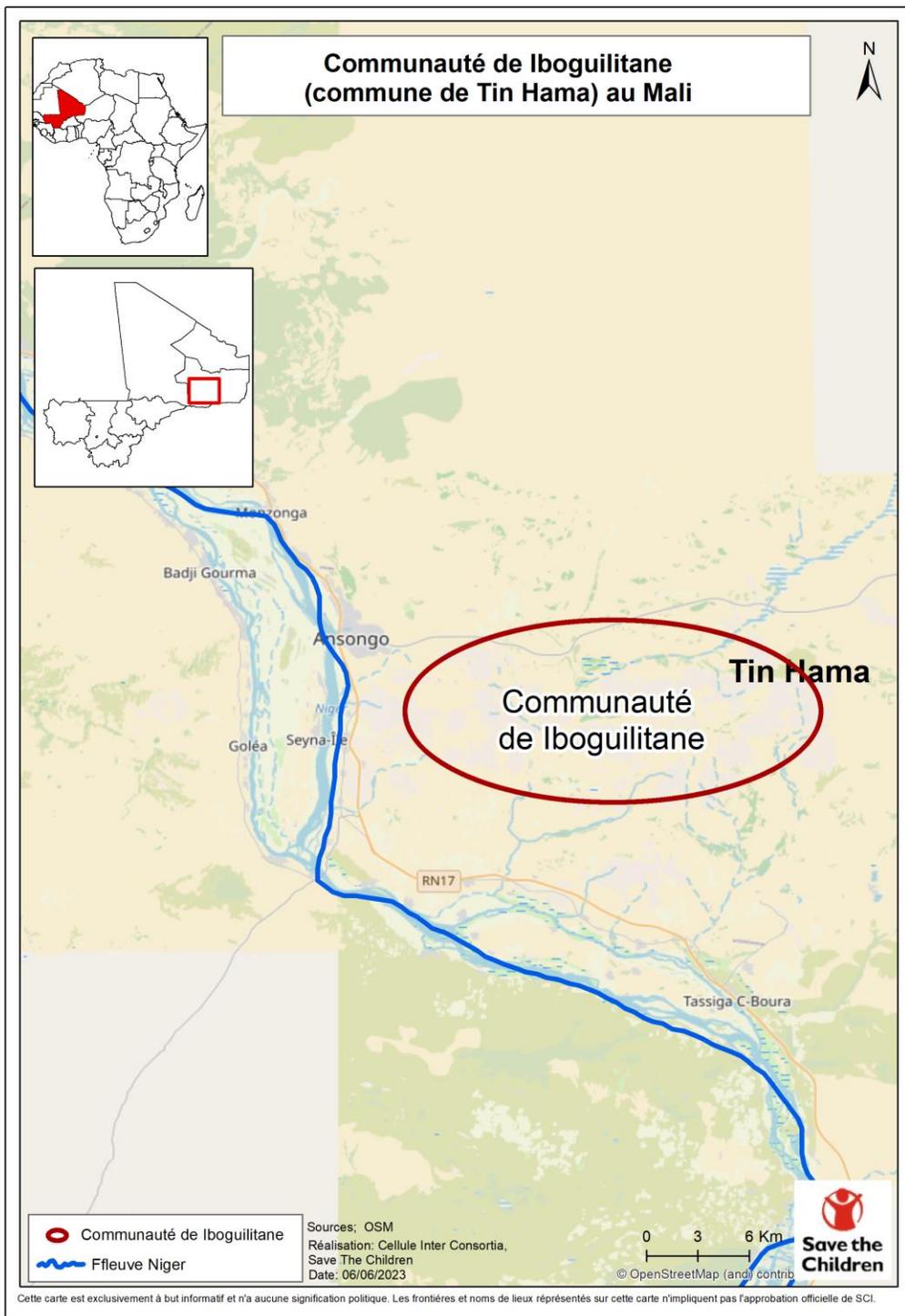
Rappel des objectifs et résultats du projet auxquels l'étude de cas contribue :

OS2 : Appuyer les communautés et institutions locales dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale.

R4 : Amélioration des relations des habitants et des représentants des autorités de l'État dans les communes du projet ;

R5 : Amélioration de la cohésion sociale, de la prévention et de la gestion des conflits pour les habitants des communes du projet ;

Carte de la zone de l'étude



Description de la démarche :

➤ **Position(s) des principaux acteurs face au problème :**

On assiste à une forme de division au sein de la fraction Iboguilane autour de deux leaders communautaires dont le fils du défunt chef et celui désigné par le conseil de fraction. Chacun de ces leaders cités plus haut dispose d'appuis divers au sein de la fraction et exerce un jeu d'influence qui accentue les clivages internes. D'autres acteurs influencent et/ou participent à l'alimentation de cette dynamique : ce sont le conseil de fraction, les jeunes et le reste de la communauté. Tous les acteurs s'accordent à considérer le problème comme un conflit lié à la chefferie traditionnelle (rivalités liées à la succession du patriarche après son décès).

Les différends sont motivés par des considérations et perceptions construites par chacune des parties et sur base desquelles elle (la partie) s'octroie une certaine légitimité en référence aux us et coutumes de la fraction. Parallèlement d'autres membres de la communauté estiment que ce rôle échoie plutôt au conseil de la fraction qui doit désigner en son sein le chef de la fraction.

➤ **Intervention/contribution du projet RECOLG :**

La mise en œuvre du projet RECOLG a commencé en 2020 dans la commune de Tin Hama à Iboguilane par un atelier de ciblage géographique des villages et fractions. Iboguilane a été identifié comme l'un des endroits les plus vulnérables avec un niveau élevé de malnutrition et d'insécurité alimentaire. Pour cette raison, une première distribution d'argent aux ménages vulnérables en utilisant la méthodologie HEA avait été planifiée. La première distribution du cash était prévue pour août 2020.

L'équipe de RECOLG était déjà consciente des tensions en cours et a donc effectué une analyse rapide des conflits avant de commencer la sélection des bénéficiaires. Cependant, les consultations communautaires pour la validation des bénéficiaires du transfert d'argent ont immédiatement révélé des menaces d'exacerbation de tensions entre les deux factions. Chacune s'opposant à ce que les membres de l'autre faction bénéficient du transfert d'argent et d'autres activités du projet. En outre il existe un risque évident de récupération de la situation par les Groupes Armés (GA), qui profitent des tensions communautaires pour étendre leur influence en promettant protection et soutien constant.

➤ **Solution(s) mises de l'avant par les principaux acteurs :**

L'Équipe du consortium RECOLG appuyée par un réseau d'interlocuteurs clés (communautaires, techniques et administratifs) décide alors (option stratégique) de procéder à appuyer les efforts de résolution de ce conflit qui entravait la bonne marche des activités et l'accès à la zone et d'évaluer par quel processus ceci pourrait se faire. Par conséquent courant mai 2020 le processus de médiation est activement entamé comme une voie appropriée. Conformément aux dispositions de la médiation humanitaire, après une analyse approfondie du conflit, à travers la cartographie des acteurs (identification des acteurs et les potentielles relations qu'ils entretiennent à l'interne et à l'externe), des rencontres séparées pour mieux comprendre le conflit, ont été menées avant la médiation directe.

Ce procédé permet d'approcher et entendre les différentes parties et de juger leur volonté de résoudre d'elles-mêmes ce différend qui affecte la communauté et s'assurer qu'ils acceptent la médiation comme processus et aussi les médiateurs proposés en question.

Les acteurs impliqués et leurs rôles :

Communautaires : des chefs de fractions, notabilités et leaders d'opinion de groupes sociaux (jeunes) ont été mobilisés dans ce sens. Ils ont aidé à l'analyse du problème et contribué à l'identification des potentielles possibilités de médiation et orienter le processus par des conseils.

Administratifs : il s'agit des administrateurs locaux dont le Maire appuyé par certains membres influents de son conseil municipal. Ils ont accompagné le processus par la facilitation et l'accord tacite de sa mise en œuvre en tant qu'entité autoritaire locale.

Etatique : Le sous-préfet a permis d'orienter les parties en conflit sur l'approche les permettant la résolution pacifique du dit conflit.

ONGs : Les membres du consortium ont appuyé techniquement et financièrement la résolution du conflit. Ils ont encadré, facilité et orienté le processus de médiation. L'ONG membre du consortium Tassaght a particulièrement été active dans cette facilitation.

Privés : des acteurs totalement isolés du contexte mais qui disposent de solides connaissances et connexions internes avec certaines parties ont été aussi sollicités.

Principaux résultats accomplis :

- Résolution du conflit sanctionné par un PV de conciliation entre les deux parties.
- Mise en place d'un comité de suivi du plan de conciliation.
- Rétablissement de la communication entre membres et résolution du conflit au sein de la fraction Iboguilitane de Tin Hama,
- Amélioration de la gouvernance et la gestion participative des affaires communautaires au sein de la communauté Iboguilitane,
- Environnement favorable à la mise en œuvre des activités communautaires et participatives sans clivages et tensions.

Défis et difficultés :

Le profil/nature du différend (conflit communautaire lié à des rivalités de chefferie traditionnelle) présentait d'importantes sensibilités et risques. L'analyse du conflit et la cartographie des acteurs a permis d'identifier de potentielles mesures d'adaptation et d'identifier le processus adéquat à mener.

- L'étape de la concertation entre les différentes parties prenantes (et qui correspond technique à la troisième étape de la médiation humanitaire) était assez sensible : défi majeur. Elle a néanmoins été bien abordée grâce aux implications des acteurs indirects clés dont le maire qui a réussi à concilier les deux parties en conflit.
- L'implication des acteurs indirects (Diaspora, GANE) dans la gestion des affaires courantes de la fraction était un défi majeur qui a pu être surmonté grâce à l'intervention du sous-préfet qui s'est fondé sur le rappel des rôles et responsabilités sociales de chaque partie.
- La volatilité de la situation sécuritaire dans la commune de Tin Hama n'a pas facilité la mise en œuvre de la médiation localement d'où sa délocalisation à Ansongo chef-lieu de cercle.

Trois principales leçons apprises :

- La place, le rôle et responsabilités des élites communautaires dans la cohésion sociale au sein des communautés sont déterminants avec un meilleur encadrement.
- Les dynamiques locales font/peuvent faire l'objet d'influences d'acteurs indirects qui contribuent considérablement à la déstabilisation de la gouvernance locale mais aussi de la cohésion sociale. D'où l'importance de l'implication des autorités locales et administratives dans les initiatives de résolution pacifique des conflits intra- ou intercommunautaire.
- L'importance de la médiation (communication) facilité par une tierce partie acceptée dans les affaires communautaires. Sachant que sa réussite est conditionnée par la volonté et l'engagement des parties en conflit à adhérer au processus.

Conclusion et recommandations :

Le projet RECOLG a permis :

- La résolution du conflit de succession de pouvoir au sein de la fraction Iboguilitane (Respect des engagements de conciliation contenues dans le pv) ;
- D'éviter la récupération du conflit par les GANE ;
- La fluidité des interventions dans la zone ;

Globalement la résolution de ce conflit a contribué à la cohésion sociale et la quiétude dans la fraction de Iboguilitane.

Tout environnement « humain » est susceptible de contenir des éléments de tensions, conflits (latents ou ouverts) et/ou simplement des germes qui pourraient en provoquer leur apparition. Il est nécessaire de procéder systématiquement à une analyse de contexte (conflits) pour une meilleure connaissance des dynamiques à cet effet.

Aussi pour tout processus de résolution de conflit à travers une médiation et/ou un dialogue il est recommandé ce qui suit comme activités post réalisation :

- Suivi périodique des acquis de la médiation à travers des rencontres périodiques,
- Concrétisation des plans d'actions,
- Renforcement des capacités des leaders communautaires sur la gouvernance locale (rôles et responsabilités des conseils de village),
- Renforcement de capacité continu des leaders communautaires sur la médiation neutre et impartial.

TEMOIGNAGES

RECIT 1 :

« Cette rencontre a permis de faire un tour des récits, de décrire les problèmes qui ont mis à mal la cohésion sociale de la fraction depuis le décès de son fondateur en 2011 des suites d'une maladie. Les différents héritiers n'ayant pas pu trouver une solution interne à eux, cette initiative portée par d'autres acteurs est intervenue. Je tiens à remercier DRC et son partenaire d'exécution TASSAGHT pour cette rencontre qui a permis de réconcilier la fraction Iboguilite sur une gestion commune des affaires courantes. Aujourd'hui aucun problème n'a cours au sein de la communauté qui vit en parfaite harmonie. Nous allons veiller au respect de l'accord signé ».

Mahmoud Ag Aghaly conseiller

RECIT 2 :

« Un conflit opposant le chef à son conseil est intervenu depuis sa nomination en 2016 : il est dû à la mauvaise gestion des affaires (dons et legs) destinées à la fraction par le chef et ses complices. Nous avons fait recours aux cadis et notabilités locales afin d'atténuer les risques éventuels liés à ce conflit fraternel opposant les deux belligérants. A la suite d'une rencontre intracommunautaire organisée par le consortium RECOLG sur demande du Maire de la commune une conciliation a été trouvée documentée dans un PV signé par les parties en conflit, le maire de la commune sous l'appui technique de DRC et TASSAGHT ».

Alhousseini Ag ALHOUDA, notable de la fraction Iboguilite

COMMENT MIEUX DIFFUSER L'ETUDE DE CAS ?

Ce cas d'étude peut se diffuser à travers :

- Partage d'expérience par les acteurs facilitateurs,
- Capitalisation et valorisation de l'approche par les équipes du consortium RECOLG,
- Une documentation succincte des principales étapes.

Annexes : partager tous les documents produits tout au long de cette étude de cas. Par exemple :

Plan d'actions
PV de réunion